

# VILLE D'AVION

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Consultation selon la procédure adaptée en application des articles R. 2123-1 à R. 2123-8 du Code de la Commande Publique

**Identification de l'Organisme qui passe le marché :**

Mairie d'AVION - Place Jacques Duclos - 62210 AVION

☎ 03.21.79.44.79 - 📠 03.21.67.75.81 Courriel : [marchespublics@ville-avion.fr](mailto:marchespublics@ville-avion.fr)

**Objet du marché : Marché à bons de commande relatif à la fourniture et la livraison de boissons pour la Ville d'Avion**

La présente consultation porte sur les prestations suivantes : la fourniture et la livraison de boissons pour la Ville d'Avion

Les prestations visées sont décomposées en 2 lot(s), ainsi qu'il suit :

Les prestations sont réparties en 2 lots et estimées, ainsi qu'il suit :

Lots	Désignation	Maximum HT annuel
1	Fourniture et livraison de boissons non alcoolisées	30 000 €
2	Fourniture et livraison de boissons alcoolisées	40 000 €

Les marchés sont conclus pour une période de SIX mois à compter de la date de notification.

### NOMENCLATURE CPV

Code principal	Description
15980000-1	Boissons sans alcools
15980000-5	Boissons non alcoolisées
15961000-2	Bières
15961000-0	Boissons alcoolisées distillées
15321000-4	Jus de fruits
15930000-6	Vins

Le délai d'exécution des prestations est fixé au CCAP et ne peut en aucun cas être modifié.

**Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante pour les lots 1 et 2 :**

Critères	Pondération
<p><b>1. <u>Valeur technique</u></b></p> <p>Le critère « <b>Valeur technique</b> », noté sur 40 points, sera apprécié selon les sous-critères énoncés ci-dessous et sur la base du mémoire technique remis par le candidat dans le cadre de son offre :</p>	<b>40.0 %</b>
<p><b>1.1 Moyens humains et matériels consacrés au marché</b></p> <p>Le sous-critère « <i>Moyens humains et matériels</i> » noté sur 8 points, sera évalué notamment sur la base de la présentation dans le mémoire technique du candidat des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation des moyens humains dédiés à la prestation ainsi que l'interlocuteur de la Ville d'Avion (4 points)</li> <li>- Présentation des matériels utilisés pour assurer la prestation (4 points)</li> </ul>	<b>8.0 %</b>
<p><b>1.2 Modalités de Prise de commande</b></p> <p>Le sous-critère « <i>Modalités de Prise de commande</i> » noté sur 8 points, sera évalué notamment sur la base des éléments indiqués dans le mémoire technique.</p>	<b>8.0 %</b>
<p><b>1.3 Note d'engagement sur la concordance entre les boissons fournies et celle demandées par la ville (dont engagement de fournir les boissons avec une date limite de consommation minimale de 6 mois à compter de leur date de livraison)</b></p> <p>Le sous-critère « <i>Note d'engagement sur la concordance entre les boissons fournies et celle demandées par la ville (dont engagement de fournir les boissons avec une date limite de consommation minimale de 6 mois à compter de leur date de livraison)</i> » noté sur 8 points, sera évalué sur la base des éléments indiqués dans le mémoire technique.</p>	<b>8.0 %</b>
<p><b>1.4 Description détaillée des moyens mis en œuvre pour conseiller techniquement et accompagner la collectivité dans le choix de nouvelles boissons</b></p> <p>Le sous-critère « <i>Description détaillée des moyens mis en œuvre pour conseiller techniquement et accompagner la collectivité dans le choix de nouvelles boissons</i> » noté sur 8 points, sera évalué sur la base des éléments indiqués dans le mémoire technique.</p>	<b>8.0 %</b>
<p><b>1.5 Qualité des produits</b></p> <p>Le sous critère « <i>Qualité des produits</i> » noté sur 8 points, sera évaluée sur la base des éléments indiqués dans le mémoire technique.</p>	<b>8.0 %</b>
<p><b>2. <u>Prix des prestations</u></b></p> <p>Le critère « <b>Prix</b> », noté sur 35 points, sera apprécié au regard du montant total TTC indiqué dans le Bordereau des prix unitaires et le Détail Estimatif Quantitatif.</p> <p>Il sera apprécié par rapport à l'offre la moins-disante, selon la formule suivante :</p> <p><b>Note = 35 x MOMD/MOJ</b></p> <p>Dans laquelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- MOMD : Montant de l'offre la moins disante</li> <li>- MOJ : Montant de l'offre jugée.</li> </ul> <p>La note ainsi obtenue sera arrondie à 2 chiffres après la virgule.</p> <p>Les arrondis seront traités de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Si la troisième décimale est comprise entre 0 et 4 (ces valeurs incluses), la deuxième décimale est inchangée (arrondi par défaut).</li> </ul>	<b>35.0 %</b>

<p>- Si la troisième décimale est comprise entre 5 et 9 (ces valeurs incluses), la deuxième décimale est augmentée d'une unité (arrondi par excès).</p> <p>Dans le cas où des erreurs purement matérielles (de multiplication, d'addition ou de report) seraient constatées dans l'offre du candidat, l'entreprise sera invitée à confirmer l'offre rectifiée ; en cas de refus, son offre sera éliminée comme non cohérente.</p>	
<p><b>3. Délais et modalités de livraisons</b></p> <p>Le critère « Délais et modalités de livraisons », noté sur 25 points, sera apprécié selon les sous-critères énoncés ci-dessous et sur la base du mémoire technique remis par le candidat dans le cadre de son offre :</p>	<b>25.0 %</b>
<p><b>3.1 Délais et fréquences de livraison, en jours calendaires, à compter de la réception du bon de commande</b></p> <p>Le sous-critère « Délais et fréquences de livraison » noté sur 15 points, sera notamment évalué sur la base des éléments suivants indiqués dans le mémoire technique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour les produits inscrits au BPU en stock (3 points)</li> <li>- Pour les produits inscrits au BPU non stockés (3 points)</li> <li>- Pour des produits en commande spécifique (3 points)</li> <li>- Pour une commande de produits inscrits sur catalogue - hors BPU (3 points)</li> <li>- Pour une commande urgente (indiquer le nombre d'heures) (3 points)</li> </ul>	<b>15.0 %</b>
<p><b>3.2 Modalités de livraisons</b></p> <p>Le sous-critère « Modalités de livraisons », sera évalué notamment sur la base des éléments suivants indiqués dans le mémoire technique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation déployée pour garantir le délai de livraison (nombre de livraison par semaine, matériels de transport, etc).</li> </ul>	<b>10.0 %</b>

**Date limite de réception des offres : Lundi 11 Décembre 2023 12 H 00**

Le Dossier de Consultation des Entreprises est disponible gratuitement par téléchargement, il est mis à disposition des opérateurs économiques par voie électronique à l'adresse électronique suivante :

<https://marchespublics596280.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=556358&orgAcronyme=c7c>

**Date d'envoi de l'avis de publication au BOAMP Référence n° 23-161647:  
17/11/2023**